

## Corrigendum à la l'Étude sur l'Alimentation, la Nutrition et l'Environnement chez les Premières Nations (EANEPN): Résumé des principales conclusions de huit régions de l'Assemblée des Premières Nations 2008-2018. Novembre 2019.

Veillez noter que la figure sur la page 9 du résumé des principales conclusions imprimé en novembre 2019 et qui était disponible pour téléchargement avant le 27 mai 2020, est incorrecte. La version de la figure qui ne comporte pas d'erreurs se trouve dans le rapport complet final et celle-ci a été ajoutée à la plus récente version qui est maintenant disponible en ligne. Les auteurs voudraient s'excuser pour le désagrément occasionné.

Les modifications apportées à la figure intitulée : « Pourcentage des ménages qui participent à n'importe quelle pratique de récolte ou de production d'aliments par écozone » sont les suivantes :

### Cordillère boréale :

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des fruits de mer est **4 %** (au lieu de 40 %).

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des plantes est **57 %** (au lieu de 4 %).

### Taïga des plaines :

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des plantes est **62 %** (au lieu de 6 %).

### Plaines boréales :

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des fruits de mer est **2 %** (au lieu de 1 %).

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des plantes est **24 %** (au lieu de 14 %).

### Bouclier boréal :

La barre pour le pourcentage des ménages qui ont récolté des fruits de mer est **1 %** (au lieu de 13 %).

La figure corrigée est indiquée ci-dessous :

Pourcentage des ménages qui participent à n'importe quelle pratique de récolte ou de production d'aliments par écozone

